

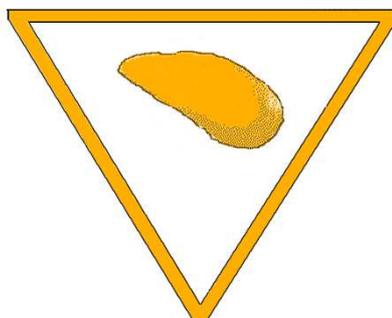


Coquillage surveillé : Moules

CONTRÔLE SANITAIRE DES ZONES DE PÊCHE A PIED DE LOISIR

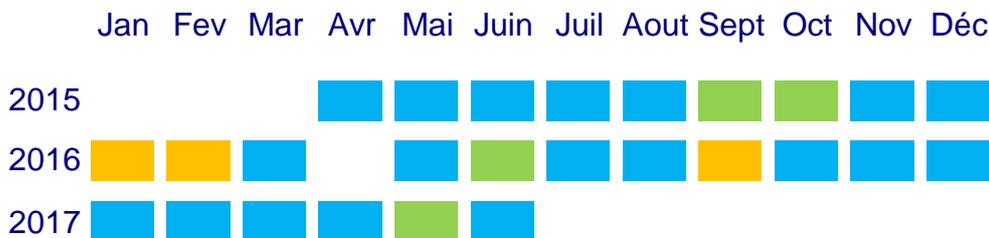
Classement du site au 1er janvier 2017

**Pêche à pied
 Déconseillée**



L'historique du suivi de la qualité de ce site montre que des épisodes de contamination, peuvent survenir, ne garantissant pas une sécurité sanitaire satisfaisante. En conséquence, une cuisson soutenue des coquillages pêchés est préférable avant consommation.

HISTORIQUE DE LA QUALITE DU SITE



RESULTAT DU DERNIER PRELEVEMENT

DATE : **13 juin 2017**
 RESULTAT : **68 Escherichia coli / 100 g C.L.I.**
 INTERPRETATION SANITAIRE **Bonne Qualité**

<i>E.coli</i> / 100g	Inférieur ou égal à 230	Entre 230 et 1000	Entre 1000 et 4600	Supérieur à 4600
Qualité	Correcte	Moyenne Légère contamination	Médiocre Contamination significative	Mauvaise Forte contamination
Pratique de la pêche	Autorisée sans restriction	Autorisée, mais consommation	cuisson avant recommandée	Interdite

Conseils pratiques :

- Lavez et rafraîchissez les coquillages à l'eau de mer pendant la pêche.
- Transportez et conservez les coquillages au frais (max 10°C).
- Consommez les coquillages moins de 24 h après la pêche et assurez-vous qu'ils sont restés vivants jusqu'à leur préparation.

NANTES, le 19 juin 2017
 P/La directrice générale, par délégation,
 L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires,

Rodrigue LETORT

Informations complémentaires : <http://www.ars.paysdelaloire.sante.fr> - Mail : ARS-DT44-SSPE@ars.sante.fr
 Agence Régionale de Santé- Délégation territoriale de la Loire-Atlantique - CS 56233 - 44262 Nantes Cedex 2
 Téléphone : 02.49.10.40,00

INFORMATIONS A AFFICHER A LA MAIRIE

INFORMATIONS A AFFICHER SUR LES LIEUX D'ACCES AUX GISEMENTS DE COQUILLAGES